

Le 11/01/18

**Liste d'aptitude pour l'accès au corps des professeurs certifiés
et des professeurs d'EPS**

Promotion 2018

Référence : BO n° 1 du 04/01/2018

Destinataires : enseignants du 1^{er} degré

Dossier suivi par : Sibylle BORREDA (04.90.27.76.22)
Sabine CANAVESE (04.90.27.76.44)

A l'attention des enseignants du 1^{er} degré

J'attire votre attention sur le bulletin officiel n° 1 du 4 janvier 2018 relatif à l'accès aux corps des professeurs certifiés et des professeurs d'éducation physique et sportive par liste d'aptitude.

Le dossier dûment complété accompagné des pièces justificatives devra être transmis à l'IEN de circonscription pour le **mercredi 24 janvier 2018**, délai de rigueur.

Vous voudrez bien avertir le service du pôle 1^{er} degré par mail de votre candidature à l'adresse suivante : pole.1d84@ac-aix-marseille.fr

L'IEN fera parvenir le dossier revêtu de son avis, à la direction académique - Pôle 1^{er} degré - pour le **vendredi 26 janvier 2018**.

** Les enseignants qui choisissent de postuler à la fois à l'inscription sur une liste d'aptitude pour l'accès au corps des professeurs certifiés ou au corps des professeurs d'EPS, et au détachement de fonctionnaires de catégorie A dans le corps des personnels enseignants du second degré devront l'indiquer dans leur dossier de candidature à la liste d'aptitude.*

Signataire : Gabriel DUBOC, chef du pôle 1^{er} degré.

ANNEE SCOLAIRE 2018-2019 LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCÈS AU CORPS DES PROFESSEURS CERTIFIÉS OU AU CORPS DES PROFESSEURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (Décrets des 4 juillet 1972 et 4 août 1980)	ACADÉMIE OU SERVICE DISCIPLINE POSTULEE
---	--

I - SITUATION ACTUELLE

NOM D'USAGE : NOM DE FAMILLE :

Prénoms : Date de naissance :

N° identifiant EN (NUMEN) :

Adresse personnelle actuelle (1) :

N° tél (portable) : N° tél :

Adresse de messagerie électronique :

Adresse de l'établissement d'exercice :

..... N° tél :

Corps et grade :

Discipline exercée :

Fonctions :

**CRITÈRES
DE CLASSEMENT**
(Cadre réservé au rectorat)

NOTE

I Bis - SITUATION DES AGENTS DÉTACHÉS

Cochez la case correspondant à votre situation actuelle :

J'exerce les fonctions visées au point 8 de la note de service n°2017-190 du 29 décembre 2017

Joignez la demande de détachement en qualité de stagiaire.

J'exerce d'autres fonctions.

Complétez, datez et signez la déclaration suivante :

.....

"Je soussigné(e) M. ou Mme m'engage à réintégrer l'Éducation nationale lors de ma nomination en qualité de stagiaire et à rejoindre l'affectation qui me sera attribuée à titre provisoire, en fonction des besoins du service.

Je reconnais être informé(e) que le non respect de cet engagement entraîne la perte du bénéfice de l'inscription sur la liste d'aptitude".

Date : Signature :

(1) Précisez l'adresse où l'avis d'inscription sur la liste d'aptitude et le formulaire de demande de réintégration pourront vous être transmis.

(Cadre réservé au rectorat)

II - ÉCHELON au 31 août 2017 (joignez obligatoirement les pièces justificatives)

Classe normale :

a) Echelon au 31 août 2017

b) Ancienneté dans le 11ème échelon au 31 août 2017
 (augmentée éventuellement du reliquat) ans mois jours

Hors-classe :

Echelon au 31 août 2017 :

Classe exceptionnelle :

(Cadre réservé au rectorat)

ECHELON

TOTAL

<p>III - TITRES et DIPLÔMES détenus au 31 octobre 2017 (cf. annexe de l'arrêté du 6 janvier 1989 modifié) (joignez obligatoirement la copie des pièces justificatives)</p> <p>Licences :</p> <p>Titres ou diplômes équivalents :</p> <p>Titres ou diplômes sanctionnant au moins quatre années d'études postsecondaires :</p> <p>Examen probatoire CAPEPS :</p> <p>Qualifications en sauvetage aquatique et en secourisme :</p>	<p>(Cadre réservé au rectorat)</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
--	--

<p style="text-align: center;">(Cadre réservé au chef d'établissement)</p> <p>IV - SITUATIONS SPECIFIQUES</p> <p>A – Service effectif et continu pour les établissements où les conditions d'exercice sont difficiles : en 2011 <input type="checkbox"/> 2012 <input type="checkbox"/> 2013 <input type="checkbox"/> 2014 <input type="checkbox"/> 2015 <input type="checkbox"/> 2016 <input type="checkbox"/> 2017 <input type="checkbox"/> Je certifie que cet agent a exercé dans mon établissement en : 2010/2011 <input type="checkbox"/> 2011/2012 <input type="checkbox"/> 2012/2013 <input type="checkbox"/> 2013/2014 <input type="checkbox"/> 2014/2015 <input type="checkbox"/> 2015/2016 <input type="checkbox"/> 2016/2017 <input type="checkbox"/> Je certifie qu'il exerce en 2017/2018 dans mon établissement <input type="checkbox"/></p> <p>Manière de servir :</p> <p>B - Exercice de fonctions spécifiques :</p> <p>A, le</p> <p style="text-align: right;">Timbre de l'établissement et signature du responsable :</p>	<p>(Cadre réservé au rectorat)</p> <p>.....</p> <div style="border: 1px solid black; width: 80px; height: 20px; margin: 10px auto;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 80px; height: 20px; margin: 10px auto;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 80px; height: 20px; margin: 10px auto;"></div>
---	--

V - ÉTAT DES SERVICES D'ENSEIGNEMENT (conditions de recevabilité des candidatures)			
ANNEES SCOLAIRES	DISCIPLINE ENSEIGNEE	EN QUALITE DE (2)	ETABLISSEMENT

(2) Adjoint d'enseignement, professeur adjoint, chargé d'enseignement, professeur d'enseignement général de collège, professeur de lycée professionnel, instituteur, professeur des écoles, titulaire ou stagiaire, maître auxiliaire...

Ayant pris connaissance de la note de service, je certifie exacts les renseignements et complets les diplômes figurant au présent dossier. En cas de nomination, je m'engage à accepter le poste qui me sera attribué.

Fait à le Signature

AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT OU DU CHEF DE SERVICE :

AVIS DE L'INSPECTEUR PEDAGOGIQUE REGIONAL :

AVIS DU RECTEUR OU DU VICE RECTEUR D'ACADEMIE :

Pour les personnels en service détaché, les autorités de tutelle devront adresser cet imprimé au Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, bureau DGRH B2-4, 72 rue Regnault 75243 Paris cedex 13.
Pour les personnels affectés à Saint-Pierre-et-Miquelon, le chef du service de l'éducation nationale transmettra les dossiers au recteur de l'académie de Caen pour examen.